

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 20 décembre 2019	N° 2019-783

Convocation du 13 décembre 2019

Aujourd'hui vendredi 20 décembre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, M. Jacques BOUTEYRE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC
M. Michel DUCHENE à M. Max COLES
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON
M. Kévin SUBRENAT à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Odile BLEIN à Mme Léna BEAULIEU
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Anne BREZILLON à Mme Zeineb LOUNICI
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Cécile BARRIERE
M. Jean-Louis DAVID à M. Jacques BOUTEYRE
Mme Michèle DELAUNAY à M. Vincent FELTESSE
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Christine PEYRE
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM
Mme Martine JARDINE à M. Jacques GUICHOUX
M. Pierre LOTHAIRE à M. Daniel HICKEL
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Philippe FRAILE MARTIN
Mme Arielle PIAZZA à Mme Dominique IRIART
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

EXCUSE(S) :

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h10
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA à partir 11h35
M. Michel VERNEJOUL à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h25
M. Erick AOUIZERATE à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 11h55
M. Nicolas BRUGERE à Mme Magali FRONZES à partir de 12h05
M. Bernard JUNCA à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h50
M. Eric MARTIN à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h00
Mme Gladys THIEBAULT à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 11h35
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 20 décembre 2019	Délibération
	Direction générale RH et administration générale Direction pilotage emploi et dialogue social	N° 2019-783

Réorganisation de la Direction générale valorisation du territoire - Direction de l'habitat - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Direction de l'habitat – Evolution de l'organigramme – Adaptation des effectifs

Lors des derniers comités techniques, ont été présentées des évolutions de l'organigramme de la direction de l'habitat, qui avaient pour objectif d'optimiser le fonctionnement de la direction notamment suite à l'intégration de plusieurs nouvelles compétences depuis 2016, et la récente création d'une cellule destinée à traiter les squats et leur trouver des solutions alternatives.

Dans ce même cadre d'évolutions des compétences, la commune Pessac a officiellement demandé à la Métropole le transfert de son opération de renouvellement urbain pour le quartier de Saige.

Ce projet viendra ainsi rejoindre les 6 projets de renouvellement urbain déjà portés par la Métropole, au titre de sa compétence « politique de la ville » issue de la loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles) de 2014, et devient ainsi opérations d'intérêt métropolitain. L'intérêt de ce portage métropolitain est notamment de mutualiser les expertises et les outils au service des quartiers, avec une équipe de chefs de projets dédiés, des marchés communs à plusieurs projets, et une vision globale et une cohérence d'action entre les différents quartiers.

Comme pour les 6 précédents transferts d'opérations, qui se sont succédé de 2016 à 2018, le transfert sera présenté en Commission locale d'évaluation des charges (CLECT) qui se tiendra le 25 octobre 2019, et prendra effet en année pleine soit à compter du 1^{er} janvier 2020. Le transfert de projet est accompagné de transfert de ressources humaines et financières.

Concernant la ville de Pessac, il est proposé de transférer un poste de catégorie A. Le projet étant en démarrage, jusqu'à 2019, la ville avait géré avec ses ressources existantes le projet, mais devant la charge de travail, elle a souhaité créer un poste de chef de projet. Un appel à candidatures à l'été 2019 a donc été lancé.

Le candidat de projet retenu prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2020 directement à Bordeaux Métropole. La ville versera l'équivalent du salaire chargé et pondéré du coefficient métropolisation, dans le cadre de son

attribution de compensation, selon la décision de la CLECT.

L'agent rejoindra le service ville et quartiers en renouvellement, aux côtés des autres chefs de projet.

Par ailleurs, lors de la réunion du comité technique de juillet, la question de la suppression de centres avait été évoquée, s'agissant du Centre logement. Comme indiqué lors des débats, il s'agit aujourd'hui de rétablir un dysfonctionnement de présentation de la DGVT (Direction générale valorisation du territoire) issu d'un organigramme précédent, en réaffirmant l'existence au sein du service Développement de l'habitat de deux centres préexistants :

- Le **centre Offre sociale et abordable** : il compte à ce jour 7 agents et gère principalement des dossiers d'autorisations de construction et de financement des logements sociaux et en accession sociale et modérée. Ce centre se trouve sous la responsabilité directe du responsable de service.
- Le **centre Logement** (transféré lors du dernier CT (Comité technique) du service solidarités au service développement de l'habitat) : il compte à ce jour 5 agents. Ce centre, qui relevait jusqu'en 2016 de la Direction habitat de la ville de Bordeaux, est dédié au traitement des demandes de logements sociaux reçus par la ville de Bordeaux (les autres communes ont gardé leur organisation en matière de demandes de logements), y compris les permanences auprès du public demandeur et le lien avec les bailleurs sociaux dans le cadre des commissions d'attribution. Depuis 2016, ce centre, expert dans le domaine des attributions de logement social, contribue plus largement aux travaux de la Direction habitat notamment dans le cadre du Programme local de l'habitat et du travail mené sur la mixité, avec l'Etat.

Le centre se trouve sous la responsabilité de la responsable de centre, en poste depuis 2016 à ce titre.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'arrêté du Président n°2016/2226 en date du 20 décembre 2016 arrêtant l'organisation générale des services,

VU l'avis émis par le comité technique du 3 octobre 2019,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU' afin de permettre un meilleur fonctionnement des services, des ajustements ou des évolutions d'effectifs apparaissent nécessaires pour consolider les effectifs mutualisés et répondre à de nouveaux projets métropolitains.

DECIDE

Article unique : d'autoriser la création d'un poste de catégorie A.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 20 décembre 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 24 DÉCEMBRE 2019	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 24 DÉCEMBRE 2019	le Vice-président,
	Monsieur Jean-François EGRON

Effectif : 55 (+4 mises à dispo 1A, 1B, 2C)
 Cat A: 25
 Cat B: 15
 Cat C: 15

DIRECTION DE L'HABITAT
 1 cat A – Directeur
 1 Cat C – Assistant de direction
 1 cat A – Chef de projet
 1 cat A – Chargé de mission
 1 cat B – Adjoint au chargé de mission
 1 cat C - Assistant

SERVICE SOLIDARITES URBAINES
 1 cat A – Responsable de service
 1 cat C – assistante

Solidarités
Développement de l'offre spécifique
 1 Cat A – chargé de mission
 1 Cat B – assistant chargé de mission

Gestion des sites
 1 Cat A – chargé de mission
 1 Cat B – assistant technique

ETI Roms / SQUATS
1 cat A – chef de mission
1 cat B – chargé de projet
 2 Cat B – assistant technique/assistant social
 1 Cat C – démarches administratives

Fonds d'Aide aux Jeunes
1 cat A – chargé de mission
1 cat C – assistant instruction

SERVICE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT
 1 cat A - Responsable de service
 1 cat C - assistante

Qualité urbaine et innovation
 2 cat A – Chargés de mission

Offre sociale et abordable
 1 Cat C - instructeur

Instruction Aide logement social
 4 Cat B - instructeurs
 1 Cat B - instructeur

Accession abordable et labellisation
 1 Cat B - instructeur

Logement
 1 cat A – chef de centre
 1 cat B – chargé de mission
 2 cat C – Instructeurs
 1 Cat C – Assistant

SERVICE AMELIORATION DURABLE DU PARC PRIVE
 1 cat A - Responsable de service (également directeur adjoint)
 1 cat C - assistante

Programmes locaux d'intervention
 3 cat A – chefs de projet
 1 cat B – chef de projet

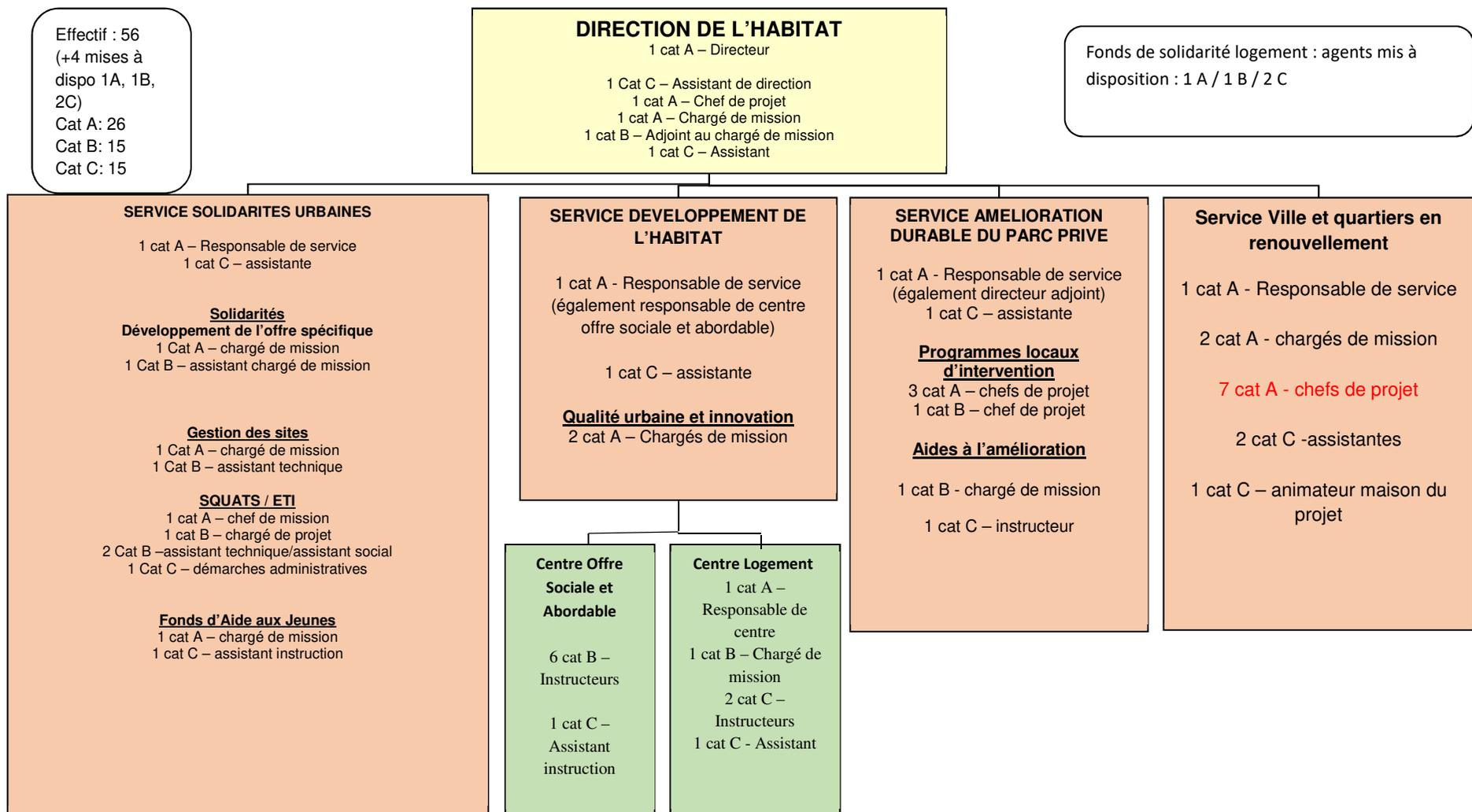
Aides à l'amélioration
 1 cat B - chargé de mission
 1 cat C - instructeur

Service Ville et quartiers en renouvellement
 1 cat A - Responsable de service
 2 cat A - chargés de mission
 6 cat A - chefs de projet
 2 cat C -assistantes
 1 cat C – animateur maison du projet

Fonds de solidarité logement : agents mis à disposition : 1 A / 1 B / 2 C

COMITE TECHNIQUE DU 3 octobre 2019 – Ancien organigramme

Légende : Rouge création de poste – Bleu redéploiement ou transformation ou transfert de poste



COMITE TECHNIQUE DU 3 octobre 2019 – Nouvel organigramme

Légende : Rouge création de poste – Bleu redéploiement ou transformation ou transfert de poste